

PROFIL PROFESSIONNEL

Ferrailleur

*ref: cod. ISTAT : 6.1.2.2 / ROME 42113
Dernière version: Juin 2006*

Définition

Il réalise et met en place les armatures métalliques autour desquelles le béton sera coulé.
Pour se faire il sélectionne, coupe, cintre, plie et assemble les barres métalliques destinées à être placées dans le coffrage pour renforcer le béton.
Ensuite il place les écarteurs et cavaliers appropriés et fixe ou place l'armature.
Il utilise aussi des treillis soudés.

Activités principales

Préparer, Sélectionner les barres formant les armatures, Cisailler et plier les barres, Assembler les barres, Positionner les armatures dans le coffrage, Positionner les barres d'attente et les moyens d'ancrage, Nettoyer

Compétences

Le ferrailleur doit savoir appliquer les conventions et légendes des plans, inventorier les éléments de l'armature, repérer le positionnement des barres dans l'armature, positionner les écarteurs et les armatures, nettoyer les fonds de coffres, vérifier les matériaux (quantité, qualité), mettre en œuvre les règles de sécurité, réaliser les travaux dans les délais impartis en respectant le plan et les règles de l'art, gérer l'approvisionnement en matière et matériaux nécessaires, guider le grutier, communiquer par gestes en suivant les conventions symboliques, communiquer par émetteur-récepteur.

il doit avoir des connaissances en calculs numériques, bases de géométrie, connaissance des règles de qualité de l'entreprise, du niveau de qualité attendu, compréhension globale des travaux, vision d'ensemble, connaître les règles de sécurité, les risques potentiels, les moyens de protection et de prévention des risques, connaissances des règles de sécurité à respecter et à appliquer sur le chantier ; dessin, maçonnerie: outils, matériaux utilisés, règles de coffrage, ferrailage, béton armé ; les techniques de cisailage, de pliages, de ligature des éléments d'armature.

Il doit être ponctuel, rigoureux, organisé, attentif, s'intégrer à l'équipe de professionnels, suivre de manière permanente les évolutions techniques du métier et des nouvelles technologies, prendre des décisions, des initiatives.

Conditions de travail

déplacements, horaires réguliers mais des impératifs techniques peuvent entraîner des dépassements les fins de semaine ou la nuit. Travail physique, dur : Manipuler des charges lourdes. A l'extérieur sur les chantiers : intempéries, chaleur.

Vivre en collectivité pendant la durée des chantiers

Chantiers : génie civil, travaux publics, bâtiment, voirie et réseaux divers, voie ferrée

Qualifications requises

Expérience confirmée dans le gros œuvre

Le diplôme de CAP ou BEP est apprécié pour le recrutement.